

## LE MOT DU MAIRE

*Notre village de Livry a une réputation de calme et de convivialité dont nous souhaitons tous qu'il la conserve. C'est notamment vrai lorsque arrivent les beaux jours, à partir de mai, quand les soirées sont douces et incitent à la promenade vespérale.*

*C'est le cas de nos jeunes, qui aiment se rencontrer pour discuter et développer ensemble des activités. Cela explique bien sûr le succès rencontré par le terrain multisports enfin en service place Mouton. Ce secteur propose aujourd'hui des activités sportives de loisirs et de rencontre indispensables pour que notre jeunesse « se sente bien dans son village ».*

*Suite page suivante*



*Tournoi inaugural sur le terrain multisports pour les scolaires de l'école primaire le samedi 12 septembre.*

*Premier contact avec l'école - pour les plus jeunes - ou déjà simple routine pour les « vieux routiers » du primaire, la rentrée dans nos écoles s'est déroulée sans heurts ni pleurs. Personnel et enseignants en nombre suffisant, classes aux effectifs raisonnables, locaux accueillants, toutes les conditions sont réunies pour une année scolaire réussie.*



*Mais cela ne doit pas entraîner de gêne pour le voisinage, particulièrement le soir tard : éclats de voix, musiques tonitruantes sont alors à proscrire.*

*La plupart, notamment les « sportifs », le comprennent bien. Malheureusement, certains groupes ou individus, livryens ou non, profitent de ce lieu accueillant sans se soucier des nuisances qu'ils provoquent. D'autres y ajoutent même de la provocation : courses-poursuites bruyantes, jets de pierres, bris de clôtures, sonnettes actionnées au milieu de la nuit...*

*L'éclairage public a été interrompu dans cette zone pour tenter de réduire ces incivilités, mais le commissariat de police de Melun a dû être sollicité à plusieurs reprises. De nombreuses rondes ont été effectuées et plusieurs individus verbalisés début août, ce qui a entraîné une nette accalmie en fin d'été. Merci donc à la police pour son efficacité mais, pour qu'il en soit ainsi, elle doit être sollicitée directement en composant le 17. Il sera fait appel à elle à chaque fois que nécessaire car nous n'acceptons pas ces comportements incivils qui perturbent la quiétude des riverains et dévalorisent des équipements par ailleurs appréciés de tous.*

*Autre souci : les médias nous entretiennent chaque jour des avancées de la pandémie grippale dont on redoute un pic cet hiver. Pour faire face à cette éventualité, mais sans en rajouter dans l'alarmisme, la commune a préparé et mis en place, notamment dans les écoles, les dispositions et consignes prévues. De même pour le CCAS en direction des personnes âgées, plus fragiles. Mais ces dispositions restent simples et de bon sens. L'objectif est de limiter au maximum la propagation du virus : chacun aura donc le souci d'appliquer au mieux les recommandations.*

*Le Maire,  
Michel Le Maoult*

---

## **De l'or et des diamants pour les mariés de 1949 et 1959**

*Le samedi 19 septembre étaient célébrées en mairie de Livry des noces d'or et des noces de diamant, anniversaires remarquables qui deviennent assez rares (pour mémoire, noces d'or : cinquante ans de mariage, noces de diamant : soixante ans).*

*Jeannine Sergent et Michel Allemand avaient échangé leurs consentements devant A. Vivot, le maire de l'époque, le 10 octobre 1949 et leurs cousins, Denise Germain et Pierre Derouard, devant E. Marchand, le 6 juin 1959, premier mariage célébré dans la salle de la mairie actuelle, dont la peinture n'était pas encore sèche.*



*Félicitations à Denise et Pierre Derouard*

---

*Denise Germain, issue d'une vieille famille de Livry dont de très nombreux membres ont fait partie du conseil municipal - pour ne citer que les plus proches, son grand-père maire de 1918 à 1933, son père et son frère conseillers municipaux -, et son mari ont, depuis leur mariage, toujours partagé leur temps entre Paris et leur maison sur la place de Livry, si belle lorsque la vigne vierge prend ses teintes d'automne.*

*C'est entourés de leurs familles et de leurs amis qu'ils ont écouté M. Le Maoult leur lire l'acte original. Après avoir signé le livre d'or de la commune et reçu fleurs et diplôme, ils furent congratulés par l'assistance. La municipalité était heureuse d'offrir à tous le verre de l'amitié.* ■

---

## **URBANISME**

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE Qu'est-ce que l'écoconstruction ?**

La notion d'écoconstruction est apparue à la fin des années 1960. Elle consiste à créer, restaurer, rénover ou réhabiliter un habitat en lui permettant de respecter au mieux l'écologie (dans toutes ses composantes) à chaque étape de la construction, en cherchant à s'intégrer le plus respectueusement possible dans un milieu en utilisant des ressources peu transformées, locales et en favorisant les liens sociaux.

Cette habitation utilise des matériaux tels que la pierre, la brique de terre crue, le chanvre, la paille, le bois, la laine de mouton, la ouate de cellulose... ainsi que des énergies renouvelables et naturelles comme l'énergie solaire passive, les panneaux solaires, une éolienne, du biogaz... elle cherche à intégrer des systèmes de traitement des déchets et de récupération d'eau pluviale. La sobriété de moyens reste la principale ligne directrice.

Site et annuaire de l'écoconstruction :

[www.maisoneco.com](http://www.maisoneco.com)

## Un coup de pouce aux économies d'énergie

L'Etat, par l'intermédiaire de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), a créé, en 2009, « l'écosubvention ». En plus de l'écoprêt à taux zéro, cette mesure permet aux propriétaires d'économiser de 20 à 35 % du montant des travaux d'économie d'énergie.

Cette mesure concerne des logements de plus de 15 ans habités par leur propriétaire. L'écosubvention est plafonnée à 13 000 € et est attribuée sous conditions de ressources. L'Etat vous verse 70 % de cette subvention au démarrage des travaux.

Les travaux de rénovation les plus efficaces concernent dans l'ordre :

- l'isolation des combles
- le remplacement de votre ancienne chaudière
- l'isolation des murs (même partielle).

D'autres travaux peuvent aussi être financés comme le changement des portes et fenêtres.

Rien ne vous empêche de faire ces travaux par tranches, mais pour chaque catégorie de travaux, faites le choix de la qualité des matériaux et de leur mise en œuvre. C'est la règle d'or de l'efficacité sur le long terme.

Cette subvention est cumulable avec le prêt à taux zéro. Les travaux doivent être réalisés par un professionnel. Elle est limitée dans le temps et sera accordée à 50 000 foyers en 2009-2010.

Renseignements : 0820 15 15 15 (0,15 € la minute) et [www.ecosubvention.fr](http://www.ecosubvention.fr)

## Aide à l'acquisition d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables

Le conseil régional d'Ile-de-France propose aux particuliers des subventions pour certains investissements fonctionnant avec des énergies renouvelables (chauffe-eau solaire, capteurs solaires, pompe à chaleur géothermale...). Une fiche d'information est à disposition en mairie.

D. G.



## UN TOURNOI POUR INAUGURER LE TERRAIN MULTISPORTS

*C'est le samedi 12 septembre que le terrain multisports de la place Mouton, que nos jeunes attendaient depuis deux ans, était inauguré en présence de V. Eblé, président du Conseil général, de D. Chazarenc, conseillère régionale, et de J.-C. Agisson, notre conseiller général.*

*Le Comité d'Animation avait pour l'occasion organisé un mini tournoi de foot pour les scolaires de l'école primaire. Une trentaine de gamins - et gamines - ont tapé dans le ballon avec ardeur, puis ce sont les parents qui ont pris le relais pour un match - par dérogation spéciale puisque ce terrain, comme l'a rappelé M. Le Maoult, est exclusivement destiné aux petits, les grands ados et adultes disposant de l'ancien terrain, plus à leur taille.*

*L'après-midi s'est déroulé dans la bonne humeur et sous le soleil, jusqu'à la distribution de cadeaux et de médailles aux enfants et au petit cocktail qui ont suivi les discours d'inauguration.*



**Dernière minute :**  
**COMPTE RENDU DE MANDAT**  
**de l'équipe municipale**  
**vendredi 16 octobre à 20 h 30**  
**salle de l'ancien restaurant scolaire**

◀ Les travaux des 15 logements conventionnés de la rue de la Folie avancent à bon train. « Les Planons », puisque c'est le nom - celui d'une parcelle cadastrale proche - qui a été retenu pour cette réalisation, seront livrés mi-2010.

## DU CÔTÉ DES ÉCOLES

### La commune investit dans l'école

Les activités scolaires et périscolaires représentent une part importante du budget municipal, par choix pour certaines, par obligation pour d'autres, puisque nous y consacrons 27 % des dépenses de fonctionnement pour l'année 2009.

C'est par exemple un budget de 33 000 € destiné directement au périmètre scolaire dont une moitié pour les fournitures et l'autre pour les sorties, spectacles, piscine, etc.

Il s'agit bien d'un transfert de charge de l'Etat vers les collectivités locales qui va augmenter dans les années à venir (si nous souhaitons maintenir ce niveau d'activité) avec notamment pour l'année 2010 la suppression de la subvention des activités piscine de la part du Conseil général.

#### Quelques difficultés indépendantes de notre volonté

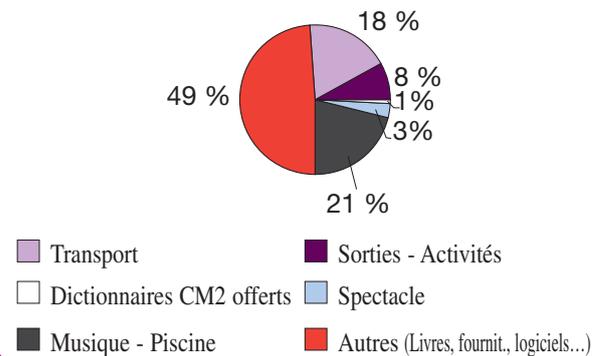
La « désorganisation » du rythme scolaire, avec la suppression des cours le samedi matin depuis la rentrée de septembre 2008, nous pose certains problèmes d'organisation de la garderie du soir. En effet, les cours de soutien le soir dans la semaine monopolisent des salles de classe, ce qui diminue fortement l'espace dédié à la garderie et donc nous rend difficile le maintien de la diversité des activités de garderie, notamment la possibilité qui était donnée aux enfants de faire leurs devoirs ou d'apprendre leurs leçons dans une salle au calme.

#### Le restaurant scolaire tourne à plein

Alors que le nombre d'enfants scolarisés dans nos écoles diminue depuis deux ans, nous observons une augmentation du nombre de convives au restaurant scolaire, soit 55 % des élèves de maternelle et 65 % des élèves de primaire, avec une moyenne globale de 110 convives par jour.

Nous nous efforçons d'offrir un service de qualité avant, pendant et après le repas, ceci grâce à une équipe d'encadrement stable et efficace avec laquelle nous avons beau-

### Participation communale aux sorties et activités scolaires 2008 - 2009 Budget global scolaire : 32 875 € (Hors bâtiments et personnel)



coup d'échanges. Je profite donc de cet article pour les remercier de leur dévouement.

Dans le but d'améliorer ce service, nous entamons une réflexion sur la réorganisation de ce temps du midi, pour que des enfants qui passent de nombreuses heures dans ces structures (du matin 7 h 30 au soir 18 h 30) le fassent dans les meilleures conditions possibles. Nous vous tiendrons informés au printemps 2010.

Ph . P.

A la fin de l'année scolaire dernière, à la mi-juin, la municipalité a offert à tous les enfants quittant le CM 2 de Livry pour entrer au collège un dictionnaire, afin de marquer ce passage important.

Ph. Perrier, adjoint aux affaires scolaires, et M. Le Maout ont félicité les enfants et leur ont recommandé d'ouvrir ce dictionnaire le plus souvent possible, en leur souhaitant de faire de bonnes études. Des fleurs ont été offertes à la directrice de l'école, M. Dumas, et un goûter a été servi aux enfants et aux parents présents.





*Lors de la rentrée des classes, on pense bien sûr en premier aux enfants, et aux enseignants. Il n'est que justice de montrer ici tous ceux - et surtout celles - qui, dans la coulisse, œuvrent au bon déroulement de la vie extrascolaire, de l'accueil du matin à la garderie du soir, en passant par le restaurant scolaire. Tous ces personnels ne sont pas employés à plein temps, loin s'en faut. Ils n'en ont que plus de mérite à se dévouer pour nos petits.*

*Debout, de gauche à droite : Marie (service restaurant scolaire), Antonio (surveillance restaurant scolaire), Docia (animatrice), Emilie (surveillance restaurant scolaire et garderie), Marion (surveillance restaurant scolaire et garderie), Aurélie (service restaurant scolaire, accueil du matin et garderie).*

*Assises, de gauche à droite : Doné (ATSEM), Séverine (ATSEM et accueil du matin), Marie (surveillance restaurant scolaire et garderie).*

### **Escrime**

Depuis 2006 est dispensée à l'école primaire, après la classe, une initiation à l'escrime, avec le maître d'armes L. Courtillat, et depuis 2007 cette initiation est prolongée par un entraînement plus poussé pour les 6-14 ans.

Cette initiative du Cercle d'escrime Melun Val de Seine, avec lequel la commune a passé une convention, a pour but de faire connaître cette discipline et de détecter de jeunes talents.

Malheureusement cette année, pas ou peu d'inscriptions pour ces séances du lundi soir à l'ancien restaurant scolaire.

Si vous souhaitez vous inscrire pour un démarrage au 2<sup>e</sup> trimestre, merci de vous faire connaître en mairie, ou contactez la salle d'armes de Melun au 01 64 39 09 74 (le matin) ou encore sur [www.escrime-cemvs.com](http://www.escrime-cemvs.com) ■

### **KINÉSITHÉRAPEUTE**

**Mme Lovera vous rappelle que son cabinet est transféré de la Villa du Nil au Foyer-Résidence, 2, rue de la Folie. Tél. : 01 64 52 14 59.**



*Dernières recommandations de maman avant de reprendre l'école.*

## FINANCES

### Les impôts en légère hausse



Après l'été et la rentrée, voici le moment toujours douloureux des impôts : la réception de l'avis d'imposition des taxes foncières, puis celui de la taxe d'habitation.

Comme vous pourrez le constater, quelques dizaines d'euros sont à rajouter à ceux de l'année dernière en raison de l'augmentation des taux de la Commune, du Département, de la Région et de la Taxe des ordures ménagères ainsi que la réactualisation annuelle des bases de cotisation et frais de gestion de la fiscalité directe locale.

En effet, les taux d'imposition de la commune étant gelés depuis de très longues années, le Conseil municipal, dans sa séance du 27 mars dernier, a décidé une réévaluation de **1,5 %** des taux d'imposition pour l'année 2009 pour continuer d'assurer les mêmes services à la commune.

Cette décision ne représente pas une recette supplémentaire importante et vient à peine compenser la perte de recettes due à la forte diminution des droits de mutation, mais elle permet de revoir la question de l'augmentation de la fiscalité dans la continuité et de rester dans la moyenne des taux de taxes appliqués aux communes d'importance similaire à la nôtre.

Vous trouverez ci-dessous le tableau de l'évolution des taux d'imposition :

	2007	2008	2009
Taxe d'habitation	8,38 %	8,38 %	8,51 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14,67 %	14,67 %	14,89 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	92,37 %	92,37 %	92,37 %

Si l'on vote des recettes, on vote aussi des subventions, pour un montant total de 82 727 euros cette année, au profit d'associations, subventions permettant d'aider et soutenir le travail des bénévoles qui œuvrent pour garder et améliorer le cadre de vie propre à Livry et sans lesquels rien ne serait possible.

Alors essayons de rester ZENNNNNN.

C. G.

### Problèmes de robinet : la qualité de l'eau a un coût

Concernant notre alimentation en eau potable, nous sommes depuis plusieurs années confrontés à deux problèmes : la pollution de la nappe de Champigny par les pesticides, et les anciens branchements en plomb.

Pour le premier, accord a été passé avec la société Veolia pour mettre hors service les châteaux d'eau et se fournir exclusivement en eau provenant des champs captants. Cette décision, qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010, se traduira par une augmentation de la pression et une répercussion sur la

facture du 1<sup>er</sup> semestre 2010, avec une augmentation d'environ 1,5 %, soit 0,06 €, par mètre cube hors abonnement.

Pour ce qui est du plomb, 325 branchements ont été recensés et doivent être changés. Les travaux seront effectués par tranches d'ici à 2013, avec le début de la première fin 2009 si possible. Ces travaux ont un coût conséquent et entraîneront une augmentation de 1,5 % par an pendant cinq ans, toujours sur le prix du mètre cube hors abonnement. ■



*A l'initiative de P. L. Berthez (sous le Stetson), du café de la place, un grand rassemblement de motos se tenait sur la place le dimanche 6 septembre.*

*Près de 130 engins, dont une grande majorité de Harley Davidson, ont fait admirer leurs chromes et le doux ronronnement de leurs moteurs. La restauration était assurée pour les « bikers » et les curieux, tandis qu'un groupe déclinait les grands standards, de Born to be wild à Highway to hell...*

*Succès donc pour cette 2<sup>e</sup> édition, en attendant la prochaine.*

### Où on reparle du stationnement...

Problème récurrent à Livry, particulièrement sur la place et à proximité immédiate, le stationnement est un véritable casse-tête. Il est très difficile de trouver dans le centre du village de quoi caser les nombreux véhicules qui à certaines heures s'y croisent et voudraient bien y faire halte, pour une course, déposer un papier en mairie, venir chercher les enfants à l'école, etc.

Les personnes travaillant sur la place occupent déjà un certain nombre d'emplacements et quelques voitures-ventouses, ne bougeant pas de la semaine, ou très peu,

viennent encore noircir le tableau alors que des places sont disponibles pour elles aux abords du cimetière.

Lancée comme une boutade, la proposition de raser les tilleuls pour aménager un parking fait se récrier tout le monde. Pourtant c'est à se demander si, tout compte fait, certains n'y verraient pas quelques avantages...

Il n'en est bien sûr pas question. Alors un peu de discipline et quelques minutes de marche, et une partie du problème sera réglée. ■

## ENVIRONNEMENT

### CADRE DE VIE

#### Lutte contre les nuisances de voisinage

##### Le bruit :

Par arrêté du maire en date du 19 juillet 2001, les bruits susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses et autres outils bruyants, sonorisations, réglages de moteur, etc.) ne sont autorisés que :

- de 8 h 30 à 12 heures et de 14 à 20 heures les jours ouvrés
- de 9 à 12 heures et de 15 à 19 h 30 les samedis
- de 10 à 12 heures les dimanches et jours fériés.

Les infractions au présent arrêté pourront être constatées par procès verbal et puisivies conformément à la loi.

#### SMITOM-LOMBRIC

##### pourquoi appeler le numéro vert ?

- Un bac volé, incendié ?
- Une dotation de bac ?
- Un échange de bac ?
- Un bac non collecté ?
- Un bac scotché ?
- Un bac détérioré ?
- Une collecte oubliée ?

Une information concernant les jours de passage des collecteurs (ordures ménagères, emballages, déchets verts, encombrants) ?

Des informations sur le tri sélectif ?

Des informations sur les déchetteries pour les particuliers et les commerçants (horaires, modalités, produits interdits...) ?

Un seul numéro :

**0 800 814 910 (numéro vert)**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00  
et de 14 h à 17 h 30

Et n'oubliez pas le site : [www.lomblic.com](http://www.lomblic.com)  
pour des informations complémentaires

##### Inesthétiques conteneurs...

Il est rappelé à tous que les conteneurs à ordures ménagères ou à végétaux doivent être rentrés entre deux collectes.

Un certain nombre restent en permanence sur les trottoirs et, outre le fait qu'ils ne sont pas vraiment décoratifs, ils entravent la circulation des piétons.

Merci donc d'y veiller.



## ATTENTION TRAVAUX

Le 20 mai étaient signés à Livry deux contrats importants pour l'aménagement de la commune. M. Le Maout, V. Eblé, président du Conseil général, D. Chazarenc, conseillère régionale ont, en présence de J.-C. Agisson notre conseiller général, apposé leur signature sur ces documents dont l'un, le contrat triennal de voirie, permet les travaux du Chemin latéral et l'autre, le contrat rural, est destiné à financer l'agrandissement du local Petite Enfance - en cours -, la reconfiguration de la place du village et l'aménagement de nouveaux locaux pour la mairie, trop petite et peu fonctionnelle.



Ces travaux, qui mettent en jeu des sommes importantes à notre échelle (461 000 € pour le contrat triennal de voirie et 564 000 € pour le contrat rural), « sont le meilleur vecteur de la valorisation du patrimoine communal grâce à l'appui de collectivités plus importantes que la commune », dit V. Eblé.



Les travaux du Chemin latéral se poursuivent.



*Les Petits Minots, victimes de leur succès, sont à l'étroit dans leurs locaux actuels et un agrandissement est en cours de réalisation pour leur offrir une grande salle à la mesure de leurs nombreuses activités.*

## Cimetière

La mairie va procéder à la reprise de concessions manifestement en état d'abandon. Nous invitons les personnes ayant connaissance de l'existence de descendants à nous communiquer toutes informations permettant de prendre contact avec les familles.

D'autre part, la porte du cimetière a été munie d'une gâche électrique fonctionnant avec l'éclairage public : la porte se fermera lorsque l'éclairage se mettra en marche, et se rouvrira le matin quand celui-ci s'éteindra. Un bouton permettant d'ouvrir la porte a été prévu au cas où quelqu'un se trouverait à l'intérieur au moment de la fermeture. ■

## RECENSEMENT MILITAIRE

**Rappel :** tous les adolescents-filles et garçons-doivent venir se faire recenser en mairie dans le mois qui suit l'anniversaire de leurs seize ans.

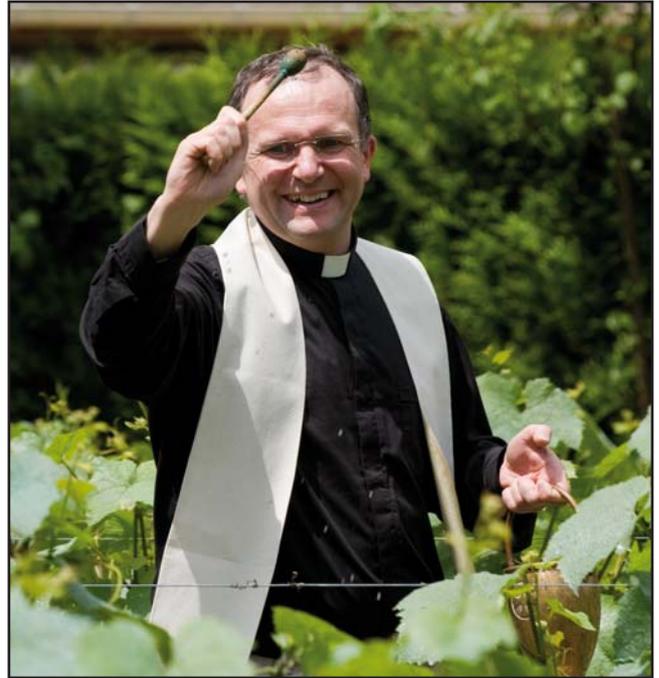
Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.



## Des nouvelles de l'ARVAL

Millésime faste pour l'ARVAL que cette année 2009.

Les soins que nous prodiguons à la vigne et l'attention méticuleuse qu'apportent nos vinificateurs à l'élaboration du vin nous ont valu une médaille de bronze pour la deuxième année consécutive au concours des vins franciliens de Boissy-Saint-Léger en mai, notre Clos des Pierrottes se classant 3<sup>e</sup> parmi les quinze vins blancs en lice. Deux années de suite sur le podium en trois années d'existence, il y a de quoi être satisfait. Mais bien sûr nous visons la plus haute marche... il faut donc faire encore mieux.



La journée du 13 juin restera, elle, dans les mémoires comme celle de la création de notre confrérie. Arborant les tenues et la bannière patiemment confectionnées par les petites mains de l'association, les membres du conseil d'administration, soit une vingtaine de personnes, après la bénédiction de la vigne par le père Desquilbet et un passage à l'église pour honorer saint Vincent, patron des vignerons, ont pris la tête du cortège qui, avec les autres confréries invitées et l'assistance, a parcouru Livry sous un soleil de plomb, heureusement pourvu du tonnelet à roulettes de nos amis de Combs-la-Ville.





avaient fait le déplacement depuis la Californie pour nous - et pour le Salon du Bourget il faut le dire.

Le dîner dansant qui suivit fut apprécié de tous les convives qui ont pu également avoir un aperçu des richesses du musée Snecma. Journée mémorable donc.

A la mi-septembre, au moment où ces lignes sont écrites, la date de la prochaine vendange n'est pas encore arrêtée, elle dépendra du mûrissement du raisin. La récolte devrait dépasser en quantité celle de l'an passé, sans toutefois être très abondante. En tout cas, le repas des vendanges lui, est fixé au 3 octobre. Compte rendu dans le prochain numéro.

(le Grand Chancelier) Ph. B.



Après un vin d'honneur offert par la mairie, direction Villaroche pour la cérémonie d'intronisation de la confrérie et la soirée de gala au musée Snecma-Safran. Là, le grand maître de Cocorico, le Comité de coordination des confréries vinicoles d'Ile-de-France, a officiellement intronisé la Confrérie du Clos des Pierrottes, sous le parrainage de la Confrérie des Compagnons d'Irminon de Combs-la-Ville. Le tout nouveau grand maître G. Laviec a ensuite procédé à l'intronisation de différentes personnalités et sponsors, dont une délégation d'Américains d'une société d'aéronautique qui nous ont gratifiés d'un gros chèque et





*Le mercredi 6 mai, les élus livryens - et quelques habitants - ont enfourché leur vélo pour inaugurer la piste cyclable reliant la gare de Livry au pont Marat à Melun.*

*Large de 3 mètres, dotée d'un éclairage, longeant la Seine, cette piste, initiative de la Communauté d'agglomération avec la participation financière du Département et de la Région, est très empruntée et appréciée de tous ceux qui, à pied ou à bicyclette, se rendaient à Melun avec les risques liés à la circulation. Les enfants y font leurs premiers tours de roue entre promeneurs et rollers.*

*De nombreux élus de la CAMVS, V. Eblé, président du Conseil général, D. Chazarenc, représentant le Conseil régional, plusieurs conseillers généraux et diverses autres personnalités, ainsi que les entreprises ayant travaillé à cette belle réalisation, étaient présents.*

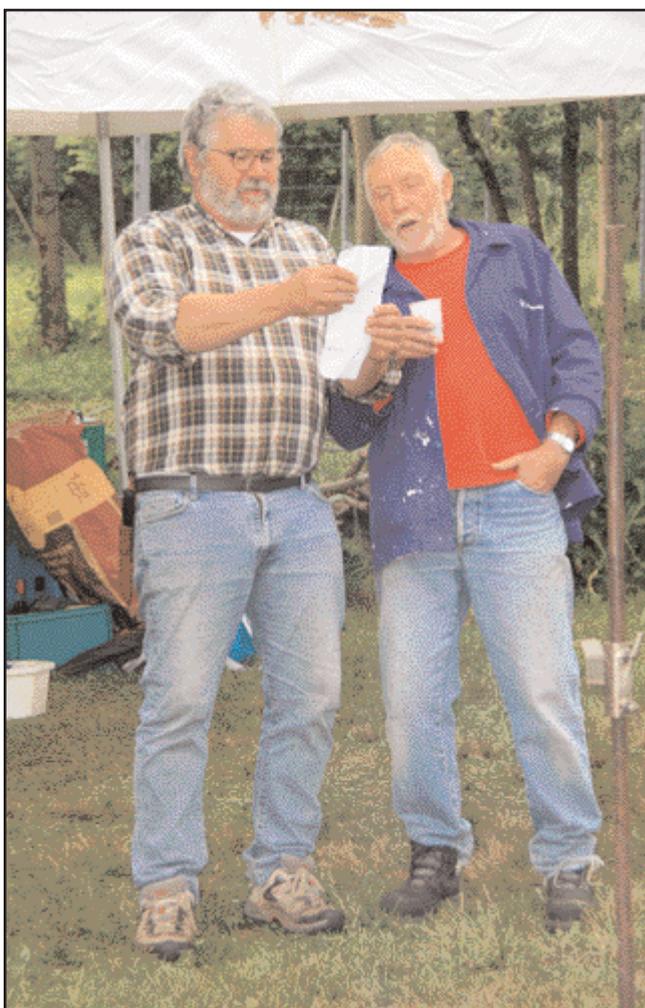
## ANIMATION



*Ambiance blues-rock sur la place le 21 juin pour la fête de la musique avec les Cons Voyeurs et leurs deux chanteuses. Le soleil était de la partie et le public a apprécié.*



*Un méchoui un peu humide cette année pour le Comité d'Animation (6 juin), qui organise cette journée pour remercier les bénévoles des associations qui œuvrent sur la commune. Bonne humeur, voire franche rigolade, et solide coup de fourchette ont fait oublier la pluie.*



### AGENDA DES MANIFESTATIONS

- 7 novembre : Loto/bingo (ALJEC et Comité d'animation)**
- 11 novembre : Repas annuel (FNACA)**
- 21 novembre : Soirée vins nouveaux (Comité d'animation)**
- 22 novembre : Embellies d'automne : contes (Comité d'animation)**
- 29 novembre : Salon artisanat ALJEC**



Malgré des prévisions météo pessimistes, le bric-à-brac du 20 septembre s'est déroulé sous un soleil magnifique et restera comme l'un des plus réussis.

Beaucoup d'exposants autour de la place, beaucoup de chineurs à la recherche de la bonne affaire ou de l'objet rare - malgré la concurrence des communes proches. A l'heure du déjeuner, la paëlla, les andouillettes et les frites ont eu beaucoup de succès et grâce à l'efficacité de l'équipe du Comité d'Animation chacun fut servi rapidement.



L'après-midi, tandis que les tractations se poursuivaient entre vendeurs et acheteurs, les enfants profitaient pleinement de la structure gonflable « Parcours de la jungle », du sculpteur sur ballons et de la maquilleuse.



Le soir, en à peine une heure, la place avait retrouvé son calme et sa propreté : efficacité, dynamisme, convivialité et bonne humeur, les bénévoles ont une nouvelle fois gagné leur pari.

Ph. B.

### CONTES POUR ENFANTS

Dans le cadre des Embellies d'Automne, festival des arts du récit et de la parole, le Comité d'Animation et Trois Petits Points et compagnie vous convient à un spectacle de contes à partager en famille :

dimanche 22 novembre à 17 h

salle de l'ancien restaurant scolaire

**Au-delà du gruyère**

(conte de souris, de sourires et de rires)

pour enfants de 3-6 ans

par la conteuse Florence Férin

suivi d'un apéro-sirop

Entrée libre

## AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 68 23 45

### Bientôt les vacances

Une convention passée entre les communes de Livry et Vaux-le-Pénil prévoit l'accueil des enfants de 3 à 11 ans (si les deux parents travaillent) au centre aéré de Vaux. Le centre est ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires, en journée complète ou en demi-journée, avec ou sans repas.

Le service est financé en partie par la mairie de Livry et la part laissée à la charge des familles est calculée en fonction du quotient familial. Lors de l'inscription à Vaux-le-Pénil, vous devez fournir :

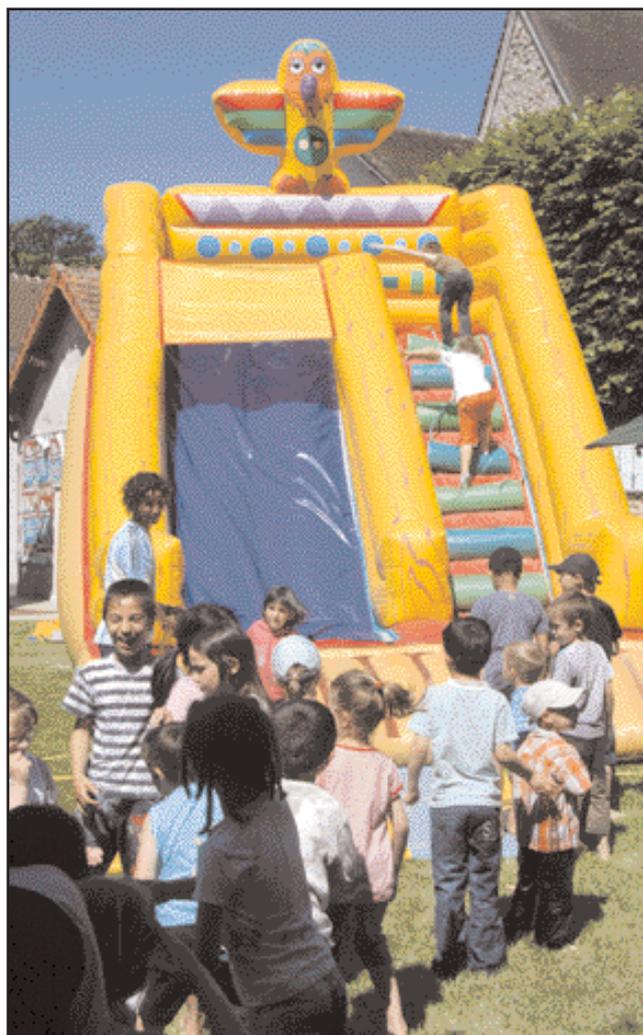
- le courrier de la mairie de Livry confirmant l'autorisation d'inscription
- le dernier avis d'imposition
- les numéros de CAF et de sécurité sociale.

Le service Jeunesse de Vaux propose également des activités pour les jeunes de 11 à 13 ans et de 14 à 18 ans. Les programmes sont disponibles en mairie ou au service Jeunesse de Vaux (Ferme des Jeux).

Pour tout renseignement :

- service Jeunesse de Vaux : 01 64 71 91 20.
- mairie de Livry : 01 60 68 25 83.

A. B.



Affluence habituelle pour Livry en fête le 30 mai, avec les trampolines, la structure gonflable, les jeux, etc.

## Communiqué

### de la caisse d'assurance maladie

**Vous avez perdu un proche. Peut-être avez-vous droit au capital décès versé par l'Assurance Maladie.**

**Attention : Si vous êtes bénéficiaire prioritaire du capital décès, vous disposez d'un délai d'un mois pour déposer votre demande.**

**Renseignez-vous dans nos points d'accueil ou téléphonez au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).**



*Le petit espace « Livry - plage » et son bac à sable sont chaque année appréciés des enfants.*

### Informations sociales en vrac :

● La téléalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Tous renseignements au C.C.A.S.

● L'Association de soins et services à domicile de la région melunaise - ASSAD RM - propose un nouveau service de "garde itinérante de nuit", à l'intention des personnes de plus de 60 ans, avec possibilités d'interventions multiples adaptées à vos besoins, de 20 heures à 7 heures.

Pour tout renseignement, contacter le 01 64 38 47 17.

● Pour la carte rubis, qui, rappelons-le, permet de voyager gratuitement sur le réseau A.P.T.R. de l'Ile-de-France, et la carte Améthyste - qui elle permet d'obtenir la semi-gratuité sur les lignes S.N.C.F. de la banlieue parisienne, de la R.A.T.P., du R.E.R., et même sur le funiculaire de Montmartre -, la demande se fait auprès du C.C.A.S.

● Besoin que l'on vous porte vos repas à domicile ? Faites appel à Papylunch, au 01 64 14 42 04.

● De nouvelles aides peuvent vous être accordées par votre caisse d'assurance maladie. Pour de plus amples renseignements, contacter le service Action sanitaire et sociale au 3646.

● Vous êtes victimes, ou face à une situation difficile, un avocat du barreau de Melun vous reçoit gratuitement sur rendez-vous en appelant le 0800 20 20 77 (appel gratuit).

*Marie-France Laatar nous a quittés le 18 juillet, emportée par la maladie à 66 ans.*

*Discrète, toujours présente, toujours à l'écoute, elle s'était mise, à Livry, aidée en cela par sa formation d'infirmière puéricultrice et sa carrière à la Caisse d'allocations familiales, au service de la cause de la petite enfance et avait été en 1997 à l'origine de l'association l'Éveil des Petits Minots, portant ce projet et réussissant à démontrer son utilité, sa nécessité même. Elle en sera la première présidente.*

*Elle avait avant cela été partie prenante de la création d'une commission jeunesse en 1989, d'un conseil municipal des jeunes en 1991, travaillant avec les enfants à un projet sur l'eau récompensé en 1997. Entre autres engagements, elle faisait partie du CCAS depuis de nombreuses années et son dévouement à la cause sociale et humaine était sans faille.*



*De son enfance melunaise, elle gardait des souvenirs que nous étions peu à partager (qui se souvient des vaches de la ferme de la côte Saint-Liesne ou des charrois de ferraille à l'UMHS de la rue René-Pouteau ?) et de ses origines franco-comtoises le goût de la cancoillotte, qu'elle ne trouvait pas incompatible avec les saveurs plus épicées de la Tunisie où elle se rendait souvent avec Slim. Broderie, patchwork et point de croix étaient ses passe-temps, et ses abécédaires ou autres réalisations ornent nombre de maisons amies.*

*Son mari, ses enfants et petits-enfants sont dans la peine et, comme à eux, sa gentillesse attentive nous manquera.*

*Ph. B.*



Sortie annuelle du CCAS le 16 juin dernier avec au programme, avant d'aller voir la maison de Monet à Giverny, avec ses fleurs magnifiques, un arrêt à Passy-sur-Eure pour une promenade agréable dans un train touristique à l'ancienne et un succulent repas au restaurant le Pacy'o, dont la gentillesse de l'accueil et la qualité de la cuisine méritent d'être soulignées.

Après avoir admiré le cadre de vie de Claude Monet, dont les célèbres nymphéas, il était temps de prendre le chemin du retour, après une halte pour goûter dans une crêperie.



## Colis des anciens

Comme l'an passé, nous nous orientons vers un colis « à la carte ». Un questionnaire sera donc distribué aux Livryens de plus de 75 ans afin qu'ils fassent connaître leurs préférences.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

ROURE Eléonore	le 13/04/2009
BOKOYO Joyce	le 23/04/2009
MARX Gabrielle	le 05/06/2009
LUKUSA BUKASA Jenovie	le 14/06/2009
LEFRANC Elana	le 29/06/2009
WIQUELIN Niels	le 16/07/2009

### Mariages :

RAGA Cédric et COMBES Stéphanie	le 23/05/2009
AUDEBERT Luc et PENALT Patricia	le 30/05/2009
PERIER David et BRUNNER Dorothée	le 27/06/2009
WIEDERHUT Gaël et BOUTET Amélie	le 11/07/2009
BALNOAS Fabien et TIERTANT Magalie	le 05/09/2009

### Décès :

BOUROTTE Jeannine, épouse POUGET	le 08/03/2009
ROCHETTE Simone, veuve CHAMBON	le 05/04/2009
MOLLET Marie-Thérèse, veuve BIM	le 07/04/2009
CAUFORNIER Marcelle	le 20/04/2009
PERDRIGÉ Jean	le 02/05/2009
HÉNART Hélène	le 19/05/2009
CLARY Marie, veuve PLUCHON	le 06/06/2009
DUTREY Jeanne	le 09/07/2009
THEUROT Marie-France, épouse LAATAR	le 18/07/2009

# Le bloc-notes...

## A.L.J.E.C.

Après la représentation du spectacle de fin d'année de la section danse-jazz à laquelle participaient également l'atelier théâtre et la section karaté enfants, le traditionnel feu de la Saint-Jean clôturait cette année riche en activités. La nouvelle saison a pu reprendre sans trop de perturbations dues aux travaux de reprise en sous-œuvre et à la consolidation des fondations de la grande salle. Les inscriptions ont eu lieu le 6 septembre, jour du forum, mais il est encore possible de rejoindre certaines sections où il reste des places comme le karaté pour enfants, dont les cours sont dispensés le mardi de 18 h 15 à 19 h 15 par Sami, professeur diplômé d'Etat, titulaire d'un beau palmarès lors de compétitions nationales et internationales, lui-même élève de l'école de Christian Clause de Melun. Pour avoir des renseignements sur les activités de l'ALJEC ou pour louer la salle, nous vous accueillons à la permanence du lundi soir de 18 h 30 à 20 h ou laissez un message au 01 60 68 24 10.

Activités proposées : cyclotourisme-VTT, danse-jazz, danse de salon, gymnastique douce, gymnastique enfants et adultes, Jeudis de l'Aljec, karaté enfants, stretching, tennis enfants et adultes, théâtre, vannerie-rempaillage.



*Le jeudi de l'Ascension, dans le cadre de l'exposition de photos de l'ALJEC, étaient remises les récompenses du marathon photo organisé par S. Didillon, ayant pour thème Livry. Ont été distingués E. Hamon, C. Avarre et C. Arnulf.*



*Ci-dessous, les karatékas de l'ALJEC en pleine action et, ci-dessus, à la Saint-Jean, il va falloir « allumer le feu ».*



# Le bloc-notes...

## NOUVELLES PAROISSIALES

La rentrée est maintenant loin derrière nous et notre « Secteur Paroissial Vaux-Livry » s'adapte petit à petit aux changements et à sa nouvelle organisation.

Quelques événements pour cette fin d'année pastorale :

rencontre de toutes les Equipes d'Animation Pastorale à Dammarie-lès-Lys le samedi 3 octobre, confirmation de 50 lycéens le samedi 28 novembre à Ponthierry, messe avec tous les catéchisés et leurs familles le dimanche 13 décembre à 11 h à l'église de Vaux, messe de la nuit de Noël le 24 décembre à 19 h à Livry et 22 h 30 à Vaux.

Des formations accessibles à tous sont proposées sur le Pôle Missionnaire Melun Val-de-Seine :

groupe de partage, soirées Theo, formation biblique, groupe œcuménique, formation animateurs liturgiques, accompagnement des familles en deuil, formation catéchétique.

Chaque jour est à construire, chaque instant est à vivre pleinement, chacun est partie prenante de l'œuvre créatrice et aimante de Dieu. Ouvrons notre cœur à sa présence, rendons-nous disponibles intérieurement pour être associés à la moisson.

Pour tous renseignements : paroisse de Livry : 01 64 09 02 11.

## LES VITRAUX DE LIVRY

Les premier et deuxième trimestres 2009 n'auront pas été trop longs pour effectuer la restauration complète de deux grands vitraux en très mauvais état retrouvés dans le grenier de l'actuelle mairie; ces vitraux maintenant restaurés et agrandis trouveront probablement leur place dans la future mairie.

Avant la journée du patrimoine de fin septembre, nous avons tenu à installer dans l'église et sur un cadre lumineux les quatre morceaux restaurés des anciens vitraux « rescapés » de l'explosion de 1944.

L'atelier a rouvert ses portes début septembre et se concentre maintenant sur la fabrication du vitrail qui occupera le fenestron du clocher ; il sera probablement mis en place avant la fin de l'année et profitera d'un éclairage permettant de le voir de l'extérieur depuis la place.

Nous touchons bientôt à la fin de notre engagement avec la municipalité puisque tous les nouveaux vitraux de l'église seront installés ; nous vous informerons de l'évolution de notre association.

## LA CHESNAIE

Calendrier du trimestre :

- anniversaires, à 15 h 30 : 28/10, 25/11, 16/12 ;
- conférence sur le bois, exposition de travaux d'ébénisterie par M. Fournier, à 15 h 30 : 21/10 ;
- cinéma, à 15 h 30 : 3/11, 1/12 ;
- tour de chant « variétés françaises », à 15 h 30 : 12/11 ;
- "chansons de ma jeunesse", présentées par Jacques, 15 h 30 : 17/11, 23/12 ;
- exposition de peinture et repas solognot, à 18 h 30 : le 20/11 ;
- vente de chocolats à 15 h 30 : 7/12 ;
- « Les chants valaques », 15 h 30 : 9/12 ;
- repas de Noël, à 12 h : 16/12.

## LES PETITS MINOTS



*Le traditionnel pique-nique s'est déroulé le 17 juin par une journée ensoleillée pour le grand plaisir de petits et grands. Ambiance chaleureuse et conviviale.*

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de Marie-France Laatar, fondatrice et actuelle secrétaire de notre association, survenu le 18 juillet dernier. Nous saluons sa bonté, sa gentillesse, son énorme dévouement ainsi que son attachement à la cause des enfants.



Marie-France, nous allons continuer ton œuvre avec autant de dynamisme et de solidarité, et au nom de tous les petits minots nous te remercions pour tout ce que tu as apporté à l'association et souhaitons à Slim et à toute sa famille beaucoup de courage.

Les activités ont repris le 7 septembre sous la conduite de Docia, notre animatrice : tous étaient contents de se retrouver. Cette année encore divers ateliers sont proposés en fonction de l'âge des enfants, et nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30. Renseignements au local, 01 64 52 05 94, ou au 01 60 68 27 81.

Composition et impression



« Imprimé sur du papier recyclé »